



LA MAIRE

MAIRIE LE COUDRAY-MONTCEAUX

CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 30 MARS 2026

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'article 78 de la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique,

Selon l'ordonnance n° 2021-1310 du 7 octobre 2021 portant réforme des règles de publicité, d'entrée en vigueur et de conservation des actes pris par les collectivités territoriales et leurs groupements,

Vu le décret d'application n° 2021-1311,

Conformément à l'article L. 2121-25 modifié du CGCT,

La liste des délibérations examinées par le conseil municipal sont les suivantes :

N°2026-020	Délégations au maire	Approuvée
N°2026-021	Adoption du règlement intérieur	Approuvée
N°2026-022	Indemnités des élus	Approuvée
N°2026-023	Tenue des registres des délibérations du conseil municipal	Approuvée
N°2026-024	Récolement des archives	Approuvée
N°2026-025	Désignation des délégués au sein des syndicats intercommunaux	Approuvée
N°2026-026	Commissions facultatives	Approuvée
N°2026-027	Conditions de dépôt des listes pour la désignation des représentants du conseil municipal à la commission d'appel d'offres	Approuvée
N°2026-028	Désignation des membres de la commission de délégation de service public	Approuvée
N°2026-029	Désignation des membres pour la Commission Communale des Impôts Directs	Approuvée
N°2026-030	Désignation des membres pour la Commission Communale de Sécurité	Approuvée
N°2026-031	Désignation d'un correspondant « Défense »	Approuvée
N°2026-032	Désignation d'un correspondant « incendie et secours »	Approuvée
N°2026-033	Autorisation donnée au maire pour ester en justice	Approuvée
N°2026-034	Débat d'Orientation Budgétaire	Approuvée



Madame Aurélie GROS
Maire du Coudray-Montceaux
Vice-Présidente de la Communauté d'Agglomération Grand Paris Sud
Conseillère régionale d'Ile-de-France